



ROUTES DEPARTEMENTALES
AFFECTATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME
(PROGRAMME A132)

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS.
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.
M. HABIG donne procuration à M. STRAUMANN.
M. MULLER donne procuration à M. GRAPPE.
M. WITH donne procuration à Mme ORLANDI.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative à la modification des délégations du Conseil Départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016 2-3-1 du 18 mars 2016 relative à la Politique des Routes, des Transports et des Déplacements,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise l'affectation de 2 962 € pour 2016 au programme n° A132, tels qu'indiqués ci-dessous :

Programme A132 – Calibrage sur les routes départementales :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2016 A132 49372	CERNAY – carrefour à feux, Faubourg de Belfort (RD 483)/rue de la Charité	-	2 962 €	2 962 €
TOTAL			2 962 €	2 962 €

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité